

---

## CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

### Séance du 13 avril 2017 à 18h30 heures,

### À SAVOIE HEXAPOLE

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 19 <sup>ème</sup> délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
6	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	Pouvoir de Joaquin TORRES
7	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	Arrivée après la 6 <sup>ème</sup> délibération
8	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nathalie MURGUET
9	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
10	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
11	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
12	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
13	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	Arrivée après la 5 <sup>ème</sup> délibération
14	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	Arrivé après la 5 <sup>ème</sup> délibération
15	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
17	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
18	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
19	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
20	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
21	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
23	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
24	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
26	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	Arrivé après la 6 <sup>ème</sup> délibération
27	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	Pouvoir d'Henri GARNIER
28	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Colette GILLET
29	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
30	MERY	T	Eudes BOUVIER	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
31	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 2 <sup>ème</sup> délibération
32	MOTZ	T	Olivier BERTHET	Arrivé après la 2 <sup>ème</sup> délibération
33	MOUXY	T	Nicolas MARC	
34	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
35	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
36	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
37	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
38	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
39	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
41	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
42	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
43	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Arrivé après la 16 <sup>ème</sup> délibération
44	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
45	VIONS	S	Catherine TRANCHINO	
46	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
48	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
49	VOGLANS	T	Martine BERNON	

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

26 communes présentes

**Absents excusés :**

Denise de MARCH  
Isabelle MOREAUX-JOUANNET

SERRIERES EN CHAUTAGNE  
AIX-LES-BAINS

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND  
Daniel de MEDTS  
Frédéric GIMOND  
Martine REVOL  
Laurent LAVAISSIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Véronique MERMOUD  
Quentin CLERC  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Pugny-Chatenod  
Saint Offenge  
Directeur Général Adjoint des Services  
Chargée de mission Communication  
Directeur du pôle développement  
Directeur des services à la population  
Directeur du pôle Eau  
Responsable du service Urbanisme/Habitat/Foncier  
Responsable du service Tourisme  
Responsable juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 6 avril 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 177 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 42 présents (39 titulaires et 3 suppléants), et 53 votants.

*ECONOMIE*

**Extension du PAE de l'Echangeur et création d'une voie de desserte du PAE des Combaruches sur les communes d'AIX LES BAINS / GRESY SUR AIX :  
Demande d'autorisation de défrichement**

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de l'aménagement du "PAE des Sources" situé sur les communes d'Aix-les-Bains et de Grésy-sur-Aix, le Conseil de Communauté de Grand Lac, Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, a délibéré le 8 décembre 2016 pour valider le bilan de la concertation et autoriser le dépôt du dossier de Création de ZAC.

A la suite de cette délibération, les dossiers "Loi sur l'Eau", l'Etude d'Impact et les démarches administratives correspondantes à ce dossier ont été réalisées. Parallèlement, dans le cadre du "Dossier unique" et conformément à l'article L 311.1 et suivants du Code Forestier, un dossier de défrichement a été envoyé à la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour instruction. Ce service instructeur demande une délibération spécifique.

Monsieur le Président rappelle que ce projet porte sur l'extension et l'aménagement d'un parc d'activités économiques et la création d'une voie de desserte pour le PAE des Combaruches. Le projet se situe sur les communes d'Aix-les-Bains et de Grésy-sur-Aix et couvre une superficie globale de 14 ha. Le tout est constitué en partie de terrains boisés, de champs, et de parcelles comprenant du bâti (en partie démolit).

Afin de réaliser l'ensemble de ces aménagements aucun boisement classé ne sera impacté. En revanche, environ 33 000 m<sup>2</sup> de bois seront défrichés.

Les mesures d'accompagnement et compensatoires prévues sont les suivantes :

- le projet d'aménagement prévoit la création d'espaces arborés et des plantations d'alignement le long des voiries,
- un "corridor biologique" boisé sera conservé le long de chacun des cours d'eau,
- De plus, des espaces boisés seront maintenus sur le parc,
- Enfin, le cahier des charges de la ZAC imposera aux futurs acquéreurs un traitement paysager qualitatif de leur parcelle.

Monsieur le Président précise que le dossier complet est tenu à la disposition des élus au service Maîtrise d'Ouvrage de Grand Lac.

Les crédits régulièrement inscrits au budget seront imputés au budget annexe ZAE (programme 8802).

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la mise en œuvre du défrichement et les mesures compensatoires associées,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de demande d'autorisation de défrichement, à signer toutes les pièces afférentes et à réaliser toutes les démarches s'y rapportant.

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 48
- Votants : 59
- Pour : 59
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 13 avril 2017

Le Président,  
Dominique DORD





## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Extension du PAE de l'Echangeur et création d'une voie de desserte du PAE des Combaruches sur les communes d'Aix-les-Bains/Grésy-sur-Aix - Demande d'autorisation de défrichement

---

**Date de transmission de l'acte :** 18/04/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 18/04/2017

---

**Numéro de l'acte :** d1811 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20170413-d1811-DE

---

**Date de décision :** 13/04/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.4. Aménagement du territoire

